

Propositions pédagogiques autour du spectacle
Article 353 du code pénal

Un dossier réalisé par
Karine Vial
Enseignante de lettres au lycée Montmajour,
Professeure relais auprès du théâtre d'Arles,
Missionnée par la Délégation académique
à l'éducation artistique et à l'action culturelle -
Académie Aix Marseille

Administration
43 rue Jean Granaud
13200 Arles
tél. 04 90 52 51 55
fax 04 90 96 63 86
accueil@theatre-arles.com
www.theatre-arles.com

Code 353 du code pénal





Roman de Tanguy Viel
Adaptation et mise en scène : Emmanuel Noblet
Interprètes : Vincent Garanger, Emmanuel Noblet
Scénographie : Alain Lagarde
Création lumière : Vyara Stefanova
Création sonore : Sébastien Trouvé
Vidéo : Pierre Martin-Oriol
Costumes : Noé Quilichini

Durée : 1h30

Voir les liens de différentes ressources sur le Digipad :

https://digipad.app/p/1253110/47102b021671b

Pistes pédagogiques en amont de la représentation

Découverte de l'article de loi

Donner à entendre ou à lire l'article de loi qui forme le titre de l'œuvre pour réfléchir ensemble sur la question de **l'intime conviction** quant à la culpabilité de l'accusé :

Article 353 - Version en vigueur du 01 janvier 2023 au 01 janvier 2029[1]

Abrogé par Ordonnance n°2025-1091 du 19 novembre 2025 - art. 1 (V) - À compter du 1er janvier 2029

Avant que la cour d'assises se retire, le président donne lecture de l'instruction suivante, qui est, en outre, affichée en gros caractères, dans le lieu le plus apparent de la chambre des délibérations :

« Sous réserve de l'exigence de motivation de la décision, la loi ne demande pas compte à chacun des juges et jurés composant la cour d'assises des moyens par lesquels ils se sont convaincus, elle ne leur prescrit pas de règles desquelles ils doivent faire particulièrement dépendre la plénitude et la suffisance d'une preuve ; elle leur prescrit de s'interroger eux-mêmes dans le silence et le recueillement et de chercher, dans la sincérité de leur conscience, quelle impression ont faite, sur leur raison, les preuves rapportées contre l'accusé, et les moyens de sa défense. La loi ne leur fait que cette seule question, qui renferme toute la mesure de leurs devoirs : « Avez-vous une intime conviction ? » »

Voir aussi cet article qui reprend les enjeux de « l'intime conviction » : https://shs.cairn.info/revue-informations-sociales-2005-7-page-46?lang=fr

Découverte du début du roman

Pour découvrir un peu les personnages et l'intrigue, on peut proposer aux élèves par groupe les extraits du roman découpés et mélangés à remettre en ordre (voir annexe 1).

On demande ensuite de faire une lecture orale en partageant les fragments.

On demande de relever :

- Le cadre spatio-temporel : une ville de bord de mer de nos jours
- Les personnages présents ou évoqués : Kermeur, Lazenec, les policiers, le juge, Erwan le fils de Kermeur
- Les faits :
    - Kermeur a abandonné après l'avoir mis à l'eau Lazenec
    - Kermeur a été arrêté
    - Le juge l'interroge pour établir les faits
    - Kermeur admet le meurtre au motif d'une histoire d'escroquerie

On peut alors expliquer aux élèves que le récit va donner la parole à Kermeur pour raconter son histoire.

[1] https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000024461707

Annexe 1

Je ne saurais pas dire aujourd'hui si c'est cette phrase ou une autre, mais je sais que pas longtemps après, je le regardais frapper la mer de ses bras alourdis, indifférent aux gerbes d'écume qu'il déplaçait. Peut-être il a pensé que c'était une mauvaise blague. Peut-être il a pensé qu'il allait rejoindre un rocher ou un autre qui à marée basse se verrait affleurer. Même les sternes dans leurs rires avaient l'air de penser ça – elles, posées sur les arêtes coupantes des quelques roches lointaines qui déchiraient l'horizon, comme si elles trouvaient normal ce qui venait de se passer, je veux dire, ce type tombé dans l'eau froide et qui peinait à nager tout habillé, soufflait ce qu'il pouvait en répétant mon nom pour que je vienne l'aider, disant : Kermeur, merde, venez m'aider, Kermeur, qu'est-ce que vous foutez. Et il a ajouté des mots comme « bordel » ou « putain » ou « vous faites chier » en pensant que ça me pousserait à réagir. Mais cela, non, il n'en était pas question. Et déjà je sentais que même les mouettes, blanches et froides comme des infirmières à force de ne jamais cligner des yeux, même les mouettes, elles approuvaient.

J'ai garé le bateau à la même place, là où on l'avait pris une heure plus tôt, ponton A, place 93. Il n'y avait personne ou presque ce matin-là sur le port, et j'ai fait comme si de rien n'était, j'ai amarré le bateau comme si c'était le mien, j'ai emprunté la 9 passerelle de fer qui menait jusqu'au quai et puis j'ai pris ma voiture sur le parking. Sûrement derrière une vitre ou un rideau, sûrement on aura observé toute la scène. Je me souviens que je me suis dit cela dans ma voiture, que tout, à cet instant, s'écrivait à l'encre noire dans l'œil d'un autre.

Quand la police a sonné chez moi quelques heures plus tard, non, je n'ai pas été surpris. Je n'aurais pas su dire si c'était la gendarmerie ou la police nationale mais je sais qu'ils étaient quatre, deux en uniforme devant la porte, deux autres à peine plus discrets dans la fourgonnette au bout de l'allée. Sans doute, j'ai l'âme assez coupable pour ne pas être surpris de voir la loi fondre sur moi comme une buse et déjà planter ses griffes dans mes épaules. Et comme j'y pense désormais, même si je les avais vus venir de loin, même si j'avais scruté aux jumelles leur présence sur la route et que j'avais compris qu'ils étaient là pour moi, je n'aurais pas fait autrement. Même s'ils m'avaient suivi depuis l'aube, j'aurais fait pareil, pareillement jeté Antoine Lazenec à l'eau, pareillement garé le bateau à sa même place, suivi le chenal qui mène au port de plaisance, pareillement respecté les bouées vertes et rouges comme des signaux ferroviaires, avec toujours cette mouette posée à l'arrière du bateau et qui peut-être attendait que je la paye pour partir.

Et puis donc, la police, l'arrestation, tout s'est passé calmement. Ils ont usé des formules qu'on use dans ces moments-là. J'ai pris mon manteau à l'entrée et je les ai suivis sans rien dire. Je crois que c'est à ce moment-là qu'il a commencé à pleuvoir un peu, une bruine sans vent qui ne fait pas de bruit quand elle touche le sol et même enveloppe l'air d'une sorte de douceur étrange à force de pénétrer la matière et comme la faisant taire. Là, en même temps que je présentais mes poignets aux policiers comme si c'était une vieille habitude, j'ai jeté un dernier regard autour de moi, vers la terre abîmée, la mer en contrebas. Je me suis dit que désormais j'aurai le temps de la regarder, la mer, depuis les fenêtres de ma cellule.

Donc vous êtes revenu seul, a dit le juge.

Oui, on était deux et puis voilà, je suis revenu seul.

Alors vous savez pourquoi vous êtes là.

Oui.

On a retrouvé le corps ce matin.

Je sais.

Le mieux, a dit le juge, ce serait de reprendre depuis le début, et sans me laisser entendre si c'était plutôt une menace ou une dernière chance qu'il me laissait – moi, assis sur la chaise de bois qui lui faisait face, en contrebas du bureau de chêne ou de merisier qui semblait le surélever un peu, là, dans les quinze mètres carrés qui nous accueillaient tous les deux, dans le palais de justice aux murs si défraîchis, au fond d'un couloir sombre.

Il faudrait m'enlever ces menottes, j'ai dit. Moi, je ne peux pas parler sans les mains libres.

Le juge a soupiré un peu fort, du genre de soupir qui dit « je ne devrais pas mais je vais le faire quand même », et puis il a fait un signe au gendarme derrière moi, comme quoi c'était bon, on pouvait m'enlever les menottes. Pour un juge, il n'avait pas cette condescendance ou dureté ni tout l'attirail que je m'étais représenté le concernant, je veux dire, ni la barbe grise ni l'embonpoint d'un quadragénaire, non, ce juge-là, il avait trente ans à tout casser et on aurait dit qu'il avait envie de m'écouter. Je me suis dit qu'il aurait pu être mon fils, qu'en un sens, il aurait mieux valu que ce soit lui, mon fils, étant donné la situation d'Erwan à cet instant – Erwan, oui, c'est le prénom de mon fils –, étant donné la cellule de trois mètres sur trois d'où sûrement il regardait la ville, puisque donc il y a cela aussi dans cette histoire, les conneries d'Erwan.

Et je ne dis pas que j'étais détendu à ce moment-là, mais pour la première fois depuis des mois, je me sentais comme à ma place. D'ailleurs, à force d'aplomb dans ma voix ou d'avoir l'air si à l'aise dans son bureau, je l'ai vu, le juge, qui s'enfonçait dans son fauteuil de cuir et respirait plus largement, comme pour me dire qu'à partir de maintenant, oui, il comptait sur moi comme sur son code pénal, et répétant seulement : depuis le début, monsieur Kermeur, depuis le début.

Et il avait l'air d'avoir le temps, il avait l'air de penser que si ça devait prendre quinze jours, il les prendrait, rien que pour comprendre je ne sais pas quel ressort caché de l'histoire, alors j'ai dit :

Une vulgaire histoire d'escroquerie, monsieur le juge, rien de plus.

Une vulgaire histoire d'escroquerie, j'ai répété et baissant le regard à hauteur du bois du bureau, une main posée à plat dessus, à demi cachée par les dizaines de dossiers entassés sur le cuir qui le protégeait, écrits déjà sur beaucoup d'entre eux « affaire Lazenec ».